



**VILLE DE
SAINT-GEORGES**
PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

Service du secrétariat général et greffe

À une séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 9 août 2010 à laquelle sont présents mesdames les conseillères Manon Tousignant, Irma Quirion, Manon Bougie et Marie-Ève Dutil, messieurs les conseillers Serge Thomassin, Jean Perron, Marcel Drouin et Lionel Bisson.

Formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire François Fecteau.

RÉSOLUTION N° 10-6248

Demande de restriction concernant une demande de claim (no. 992083)
dans le secteur de la 30^e Avenue

ATTENDU : qu'une demande de claim a été déposée auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, dans le secteur de la 30^e Avenue (Parc des Sept-Chutes, route verte) de la municipalité;

ATTENDU : que cette demande de claim touche le périmètre urbanisé de la Ville;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Manon Bougie
APPUYÉ par monsieur le conseiller Lionel Bisson
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil demande au ministère des Ressources naturelles et de la faune d'exclure des travaux d'exploration minière les éléments suivants :

- Parc des Sept-Chutes;
- la route verte;
- la rivière Pozer et les bandes riveraines;
- l'aéroport de Saint-Georges;
- les rues et les quartiers résidentiels

et d'inclure les conditions suivantes :

QUE ce conseil demande au ministère des Ressources naturelles et de la faune d'inclure dans les conditions du claim l'obligation de respecter la préservation de la nappe phréatique et des prises d'eau publiques et privées, et que le titulaire du claim s'engage à remettre les lieux en état, s'il y a lieu.

ADOPTÉE

FRANÇOIS FECTEAU
Maire

JEAN M^c COLLOUGH
Greffier

Extrait certifié conforme,
à la Ville de Saint-Georges,
ce 11^e jour d'août 2010


JEAN M^c COLLOUGH
Greffier
fr.

VILLE DE SAINT-GEORGES
Service d'urbanisme

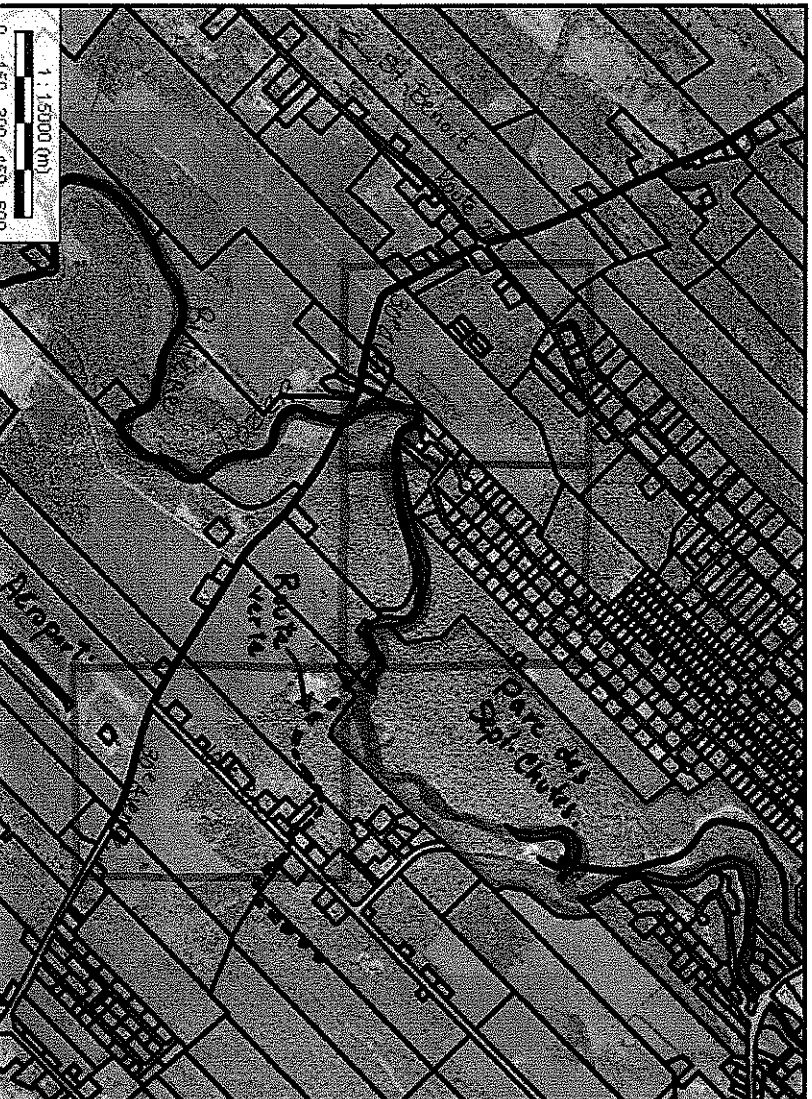
**Demande de claim
Secteur Aubert-Gallion
(Demande 992083)**

Jun 2010

Territoire visé



Claim - 992083



Le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune nous demande ce que la municipalité désire exclure des travaux d'exploration minière avant d'autoriser ceux-ci.

Nous vous suggérons d'exclure les équipements, parcs et propriétés suivantes :

1° Le Parc des Sept-Chutes

Le territoire est d'intérêt récréotouristique, expressément nommé au schéma d'aménagement de la MRC Beauce-Sartigan (Voir annexe 1).

Ce parc d'une superficie de 69,47 ha possède plusieurs équipements publics tels que piscines extérieures, chalet d'accueil, terrains de volley-ball, de basket ball et sentiers pédestres aménagés sur plus de 10 km. (Annexe 2 : photos)

La Route verte traverse également le parc.

Le site accueille des centaines des jeunes chaque été (OTJ).

Ce parc accueille de grands événements de loisirs (fêtes populaires). La Ville investit chaque année des sommes considérables pour consolider cet important équipement.

2 ° Rivière Pozer

Le territoire visé par la demande est traversé par la rivière Pozer. La rivière ainsi que les bandes riveraines devraient être préservées.

3° Aéroport de Saint-Georges

Une partie de la piste ainsi que l'aérogare font partie du territoire du claim.

L'aéroport est reconnu comme équipement régional au schéma d'aménagement de la MRC de Beauce-Sartigan. (annexe 3)

4° Les rues et les quartiers résidentiels

Une partie de la 30° Avenue, de la route 271, de la 10° Rue sont compris dans le territoire et devraient être exclus.

Plusieurs résidences sont aussi visées.


Conclusion

Nous recommandons au conseil municipal d'exclure des travaux d'exploration minière :

- Le Parc des Sept-Chutes.
- Le littoral et les bandes riveraines de la rivière Pozer.
- L'aéroport régional
- Les rues.
- Les quartiers résidentiels.

Que les travaux d'exploration respectent la préservation de la nappe phréatique.

Que le titulaire du claim s'engage à remettre les lieux en état s'il y a lieu.


Frances Donovan
Directrice – Service de l'urbanisme

Demande de claim
Secteur Aubert Gallion

Source : Google map (2010)

